



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Souffrance au travail,

CELA DOIT CESSER !

Lettre au directeur délégué du Courrier en date du 26 mars 2010

(...) En l'espace de plusieurs semaines, voire de quelques jours, le Courrier vient d'être durement frappé par plusieurs tragédies. Le suicide d'une collègue du Lot s'ajoute malheureusement à la liste déjà trop longue des deux agents (Seine Maritime, Meuse) ayant mis fin à leurs jours et aux cinq tentatives de suicides. Pour notre organisation syndicale ce sont des malheurs de trop !

Ces drames nous interpellent et doivent alerter la Direction du Courrier et l'ensemble des managers quant au mal être et mal vivre des postières et postiers, quant à leurs souffrances au travail.

Ce sont des cris d'alarme d'un personnel en détresse, de femmes et d'hommes qui ne savent plus où ils sont, qui subissent outre la crise, les conséquences afférentes aux réorganisations, pour qui les mots « travailler au Courrier » deviennent synonymes de souffrance permanente.

Monsieur le Directeur, nous estimons que la modernisation continue, les restructurations, la sécabilité, la recherche de productivité et la réduction de la masse salariale ont atteint les limites de l'insupportable et mettent en péril la santé des agents, les conditions de travail, la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Cela doit cesser !

Force Ouvrière refuse et combattra pour qu'à la Poste ne se développe le syndrome de France Télécom avec sa cohorte de tragédies.

La Poste peut toujours arguer des situations personnelles des agents pour expliquer de tels actes. Cependant, elle serait bien mal avisée de refuser d'admettre qu'elle porte une part de responsabilité. Ce serait une faute inexcusable que de se retrancher derrière la vie privée du personnel, ce serait oublier trop rapidement que le travail est également partie intégrante de leur vie ! La Poste est responsable de la santé mentale et physique de son personnel.

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE

●●● *Nous ne pouvons pas agir sur la vie privée des agents! Par contre, nous pouvons, vous pouvez et devez, agir sur les conceptions d'organisation et le management, sur les conséquences en matière de santé au travail des réorganisations incessantes décidées au seul motif du toujours plus, vite et mieux.*

Assez de pratique de gestion des ressources humaines, il devient urgent d'appliquer une gestion plus humaine des ressources, de replacer l'être humain au cœur des process de production.

La Poste doit faire le bilan médical de ses organisations et réorganisations, mettre en place une réelle politique de bien-être et bien vivre au travail.

Force Ouvrière exige l'arrêt immédiat des réorganisations et la mise en place d'une négociation portant sur des actions concrètes, mesurables et budgétisées, visant à la prise en compte de la santé au travail dans les organisations, à la prévention et la lutte contre les risques psychosociaux, à la reconnaissance de la pénibilité et du stress. Ce sont des enjeux sociaux et économiques à relever absolument pour assurer le devenir de La Poste et le bien être de ses postiers, seuls à même d'annihiler le fléau de la souffrance au travail et de retrouver la confiance des agents.

Force Ouvrière demande la tenue d'un CHS-CT extraordinaire sur la souffrance au travail et l'évaluation des risques professionnels des organisations. Nous revendiquons, de facto, le maintien de tous les CHS-CT, instance incontournable en matière de santé au travail et le renforcement des acteurs de la prévention.

Nous ne voulons pas d'une énième étude sur la santé au travail, les tiroirs de La Poste en sont déjà pleins, ni d'engagements qui ne seront pas tenus, mais nous revendiquons un changement radical de la conception des organisations de travail et de l'environnement managérial.

Pour Force Ouvrière, la souffrance au travail est un mal que La Poste doit combattre avec la même ardeur qu'elle met pour rechercher la productivité.

Notre organisation attache une haute importance aux réponses qu'apportera la Direction du Courrier à nos demandes.

Il va de soi que si elles n'étaient pas à la hauteur de la gravité du problème à traiter et de nos attentes, nous appellerions l'ensemble des organisations syndicales à ne plus participer aux différentes instances de concertation ou d'information (...)

FO : vos revendications, notre combat!